

Les Travaux Personnels Accompagnés

Les TPA sont un nouveau **mode d'organisation du temps scolaire** afin de répondre aux besoins de chaque élève par un accompagnement plus efficace et pour une formation de qualité. Ce projet, basé sur les **chrono rythmes**, prend en compte le rythme de chacun, **développe le sens de l'apprentissage et favorise les projets personnels de chaque élève.**

De 15h50 à 16h35, par période de 6 à 7 semaines, plusieurs activités variées sont proposées. Chaque élève, guidé par son professeur principal, s'engage sur ces activités en fonction de ses besoins et de ses motivations. **En présentiel comme en distanciel** selon le fonctionnement de l'élève.

Durant les séances, l'élève sera apte à établir son propre emploi du temps avec l'aide de son enseignant référent et **en accord avec la famille.**

Plusieurs types de TPA seront mis en place. Le **SAS du lundi matin**, organisé par classe en Collège, est un temps privilégié après la coupure du week-end pour se remettre dans les affaires scolaires. **Les TPA Apprentissages**, qui ont pour but la résolution des problèmes rencontrés par les élèves grâce à des remédiations, une aide hautement personnalisée à travers la permanence pédagogique, la préparation aux examens, l'approfondissement des notions vues en classe et/ou les recherches au CDI. **Les TPA Ouverture**, consacrés aux activités scolaires complémentaires (ateliers ludiques) et les activités périscolaires (secourisme, conférence/débat, musique...) **Les TPA Projet d'orientation...**

